REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE Ophéa EUROMÉTROPOLE HABITAT STRASBOURG

Membres	23
Présent(s)	19
En audio/visioconférence	0
Représenté(s)	2
Quorum	16

SÉANCE DU 23 MARS 2023

Présents au siège : Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Frédéric BERNHARD, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Modeste Serge BONTE, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINING, Monsieur Gérard CONRAD, Madame Virginie JACOB, Monsieur Céleste KREYER, Monsieur Dominique LEBLANC, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Rémy OSSWALD, Monsieur Alexandre SCHNELL, Monsieur Patrice SCHOEPFF, Madame Lucette TISSERAND et Monsieur Laurent WALTER, Madame Myriam JEMLI (Représentante du personnel)

Présente en visio : Madame Brigitte OFFNER (Commissaire du gouvernement DDT 67)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur de la Proximité et de la Relation Client) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Madame Suzanne BROLLY (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Mustafa CAYLAK, Madame Catherine JAEGLE, Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Madame Lucette TISSERAND), Monsieur Sébastien EHRET (Représentant de la société EMHA)

Le Conseil d'administration,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

CA/2023/007 : **Information sur la réalisation des emprunts, crédits de trésorerie et placements de fonds**

Il est décidé :

1. De prendre acte des informations suivantes conformément aux dispositions de l'article R 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation :

    - Des actions réalisées en matière de réalisation d'emprunts.
    - De la situation en matière de crédits de trésorerie.
    - Des informations relatives aux placements des fonds de l'Office.

2. D'autoriser le Directeur général à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme

Accusé de réception en préfecture
067-276700028-20230323-OPHEA_DCA23_007-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023